



Les objectifs :

- Comprendre la notion de document unique d'évaluation des risques (DUER)
- Identifier les risques professionnels au sein de l'entreprise
- Mettre en œuvre les actions de prévention nécessaires
- Savoir actualiser le DUER



Public :

Toute personne désirant se familiariser avec les principaux réseaux sociaux, dans un contexte professionnel.
« Centre de formation accessible au public en situation de handicap »



Pré-requis :

Aucun prérequis



Lieu du stage :

Formation Plus Méditerranée ou en entreprise



Délais d'accès :

Le délai d'accès à nos actions de formations intra-entreprises est généralement inférieur à 2 mois à compter de l'étude de votre projet.

Ce délai dépend également du délai de validation de l'action de formation par le demandeur et de l'organisme financeur



Délais de réponse :

48 heures

Contact : Caroline BAAS contact@formationplus.org



Tarif :

Tarif selon devis



Formateur :

Professionnel confirmé dans l'exercice de ses fonctions, compétences pédagogiques à mettre en œuvre les formations



Durée de la formation :

A définir selon les besoins



Méthodologie et moyens pédagogiques :

Exposés théoriques et cas pratiques basés sur les données concrètes de l'entreprise



Suivi et évaluation :

Mise en pratique autour de cas pratiques personnalisés
Travaux pratiques visant à se familiariser avec les réseaux sociaux



Programme de la formation :

Module 1 - Qu'est-ce que le document unique ?

- Définition légale du DUER
- Objectifs du DUER
- Les différents types de risques (physiques, chimiques, biologiques, ergonomiques, etc.)
- La hiérarchisation des risques

Module 2 - Évaluation des risques

- Méthodologie d'évaluation des risques
- Les outils d'évaluation
- Les méthodes d'analyse (AMDEC, etc.)
- La réalisation d'un inventaire des postes de travail

Module 3 - Réalisation du document unique

- La structure du DUER
- La description des postes de travail
- L'identification des dangers et des risques
- L'évaluation des risques
- La hiérarchisation des risques
- La définition des mesures de prévention

Module 4 - Mise en œuvre des actions de prévention

- Les différents types de mesures de prévention (techniques, organisationnelles, individuelles)
- Le plan d'action
- Le suivi et l'évaluation des actions

Module 5 - Actualisation du document unique

- La fréquence d'actualisation
- Les évènements déclencheurs d'une actualisation
- Les modifications à apporter au DUER